

Coronavirus COVID-19

Protocole d'accueil du public CCI du Cher

 CCI CHER

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

La CCI du Cher est ouverte au public de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (17h30 le vendredi).
L'accueil standard est ouvert de 8h30 à 12h.



Nous vous invitons à privilégier les rendez-vous à distance. Les conseillers CCI Cher sont à votre disposition par téléphone ou par email.



Afin de protéger la santé des conseillers CCI, des visiteurs et éviter la propagation du virus, différentes mesures et consignes sanitaires ont été mises en place au sein de nos locaux pour tous les rendez-vous physiques.

Accès aux locaux de la CCI

Le matin, les visiteurs empruntent la porte principale et **se présentent à l'accueil**.

L'après-midi, les personnes qui ont rendez-vous **téléphonent à leur conseiller** afin d'annoncer leur arrivée. Le conseiller viendra les chercher à l'accueil.

Les personnes qui n'ont pas rendez-vous sont invitées à prendre les premiers renseignements via notre site www.cher.cci.fr

Que ce soit le matin ou l'après-midi, chaque visiteur est **accompagné par un conseiller CCI jusqu'au lieu de rendez-vous**. Il s'agit d'un espace de rendez-vous unique.

Consignes sanitaires



Se désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'accueil



Conserver une distance d'au moins 1m avec les autres personnes



Porter un masque de protection



Utiliser son propre stylo



Une procédure de nettoyage est appliquée après chaque rendez-vous